



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le vendredi 28 mai 2021

Une convention de partenariat signée entre les chasseurs et les pêcheurs

La Fédération des Chasseurs de l'Allier regroupe 9 500 chasseurs adhérents répartis dans 2 500 associations de chasse locales. Elle est chargée de promouvoir les activités cynégétiques et participe à la préservation et à la gestion de la faune sauvage et des habitats naturels.

La Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Allier quant à elle regroupe plus de 16 000 adhérents répartis dans 41 associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. Elle assure la coordination de la gestion des ressources piscicoles, met en œuvre des opérations de restauration, d'entretien et de valorisation des milieux aquatiques et humides.

Les deux structures assurent les mêmes missions, d'intérêt général et d'utilité publique, telles que la coordination de la gestion des ressources cynégétiques et piscicoles ainsi que le suivi et la surveillance de ce patrimoine naturel.

Elles poursuivent parallèlement des missions communes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, de découverte de la faune et de la biodiversité auprès des scolaires et du grand public.

Elles ont donc naturellement décidé d'engager un partenariat durable autour de ces objectifs par la signature d'une convention.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier est gestionnaire du « Domaine des Sallards » à Toulon sur Allier, domaine qui constitue pour la FDC03 un territoire de découverte pour les jeunes dans le cadre de projets pédagogiques.

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Allier a, quant à elle, développé depuis plusieurs années un Pôle d'initiative Pêche et Nature dont l'objectif est l'éducation et la sensibilisation aux milieux aquatiques et à la découverte du loisir pêche. Elle a également développé depuis 2016, une école de pêche permettant aux jeunes pêcheurs de se perfectionner sur l'ensemble des techniques de pêche.

La FDC03 et la FDPPMA03 décident donc de proposer, sur le domaine des Sallards et dans le cadre d'un programme commun d'animations, des interventions d'éducation et de

sensibilisation à l'environnement (faune, flore milieux) à destination des structures de loisirs et éducatives du département ainsi que des initiations permettant de découvrir le loisir pêche.

En complément, la FDC 03 met à disposition de la FDPPMA 03 les différents plans d'eau du domaine pour la pratique de la pêche dans le cadre de séances d'initiation ou de perfectionnement.

Jean-Pierre GAILLARD
Président de la Fédération des Chasseurs
de l'Allier.

Gérard GUINOT
Président de la Fédération de l'Allier pour
la Pêche et la Protection Milieu Aquatique.

ont le plaisir de vous inviter à la **signature d'une convention de partenariat** destinée à mutualiser leurs moyens pour mener à bien leurs missions communes.

Mercredi 2 juin 2021 à 15h

A La Fédération des Chasseurs de l'Allier

Domaine des Sallards - 03400 TOULON SUR ALLIER

Contacts :

Fédération des Chasseurs de l'Allier – Antoine SANTARELLI – 06.13.29.17.31 –
a.santarelli@fedechasse03.com

Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – Mickael LELIEVRE –
06.08.92.81.34 – fede03.lielievre@orange.fr